

LES MATIÈRES RÉSIDUELLES À MONTRÉAL :

2004 PORTRAIT



VILLE DE MONTRÉAL - ABRÉGÉ



Ce document a été préparé par :

Ville de Montréal,
Service des infrastructures,
transport et environnement

Direction de l'environnement
Division de la gestion des
matières résiduelles

en collaboration avec
les arrondissements

1^{er} trimestre 2006

Design graphique et impression :

Ville de Montréal,
Centre d'impression numérique
et de communications visuelles

07.15.139-0

Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,

Journaux, radio, télévision, Internet... Chaque jour, nous entendons parler de développement durable. Chaque jour, nous sommes invités à nous soucier non plus seulement de la qualité de vie d'aujourd'hui, mais de celle que nous léguerons aux générations futures.

Pour que nous en arrivions ainsi à modifier concrètement et durablement nos attitudes et comportements en matière d'environnement, il va nous falloir relever des défis importants et de nature complexe qui obligent à voir au delà des intérêts particuliers. En matière d'environnement, tout se tient. Mais cela ne doit pas nous décourager, bien au contraire! Montréal a déjà fait son choix, en s'engageant à atteindre les objectifs fixés par le gouvernement dans la *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998-2008*, et à élaborer, d'ici la fin 2006, son propre *Plan directeur de gestion des matières résiduelles*.

Pour pouvoir être un réel instrument d'action, ce Plan directeur devra s'appuyer sur un constat clair et complet de la situation qui prévaut à travers le territoire montréalais. Avec le présent Portrait, c'est chose faite. Grâce au travail de représentants de services centraux et des arrondissements, des données quantifiées et comparables ont été recueillies pour les années 2002 à 2004. Prenez le temps de les examiner, notamment celles qui touchent votre arrondissement. Vous pourrez, à votre tour, mieux saisir à quel point vous êtes vous-mêmes concernés par les solutions à mettre en avant.

Rappelons qu'en avril 2005, la Ville de Montréal lançait le *Premier plan stratégique de développement durable* de la collectivité montréalaise. Vingt-quatre actions prioritaires y sont identifiées. La préparation d'un *Plan directeur de gestion des matières résiduelles* en fait partie. Bientôt, nous aurons déterminé quels sont les outils les plus appropriés pour atteindre nos objectifs.

Merci de votre intérêt pour le développement durable. Merci de nous aider à concrétiser le choix de Montréal pour le développement durable.



Gérald Tremblay, maire de Montréal



Alan DeSousa, membre du comité exécutif
Responsable du développement durable et du
développement économique



TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	7
VILLE DE MONTRÉAL — PORTRAIT GLOBAL	9
CONTEXTE	11
DONNÉES SOCIO-DÉMOGRAPHIQUES	13
GESTION MUNICIPALE	14
GÉNÉRATION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES	24
PRODUCTION INDIVIDUELLE	25
TABLEAUX SYNTHÈSES	27
LEXIQUE	48



INTRODUCTION

La *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998-2008* préconise l'atteinte d'un objectif général de mise en valeur annuelle d'au moins 65 % des matières résiduelles en 2008. Des objectifs de valorisation ont été fixés pour chaque secteur et pour chaque matière. Afin de répondre aux exigences de la Politique et à celles de la Loi sur la qualité de l'environnement, la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) a développé le *Projet de plan métropolitain de gestion des matières résiduelles (PMGMR)*. Ce plan est basé sur les principes fondamentaux édictés par la Politique québécoise qui encouragent la hiérarchie des 3RV-E¹, la participation des citoyens, la responsabilité élargie des producteurs, la régionalisation et le partenariat.

La Ville de Montréal doit, selon les exigences de la Loi, mettre en œuvre sur son territoire le plan de gestion préparé par la CMM. À cette fin, elle a amorcé un Plan directeur de gestion des matières résiduelles (PDGMR), basé sur les principes contenus dans la Politique québécoise. La Ville a aussi pris récemment des engagements fermes concernant la gestion de ses matières résiduelles. Ils sont inclus dans le *Premier plan stratégique de développement durable* (avril 2005) sous la forme d'orientations et d'actions précises.

Le présent document dresse le portrait 2004 de la gestion des matières résiduelles et constitue la première étape du PDGMR. Il contient le descriptif des arrondissements et une image de leur gestion des matières résiduelles, avec les particularités qui leur sont propres de même que des informations spécifiques sur leurs programmes, leurs services et leurs infrastructures. Il inclut également une synthèse de la situation dans l'ensemble de la ville, qui englobe les données de tous les arrondissements et les compilations effectuées par le Complexe environnemental de Saint-Michel.

Pour faciliter la lecture et unifier le descriptif, chaque portrait, qu'il s'agisse d'un portrait local (arrondissement) ou du portrait global (Ville), s'articule comme suit : d'abord, les données socio-démographiques suivies de la gestion municipale par la récupération des matières recyclables, des matières putrescibles, des résidus domestiques dangereux, des encombrants et des matériaux secs résidentiels. On trouve ensuite l'élimination des ordures ménagères, des encombrants et des matériaux secs et, finalement, la génération des matières résiduelles et la production individuelle.

¹ 3RV-E : réduction à la source, réemploi, recyclage, valorisation et élimination



VILLE DE MONTRÉAL — PORTRAIT GLOBAL





CONTEXTE

Le portrait de la gestion des matières résiduelles de la Ville de Montréal regroupe les données de 2002 à 2004, autant pour les matières faisant l'objet de programmes de récupération que pour celles dirigées vers l'élimination.

En 2004, la quantité totale de matières résiduelles générées par les foyers montréalais représentait 920 615 tonnes, soit une augmentation de 2,2 % par rapport à 2003. Cette hausse correspond à l'augmentation de la population de 2,1 % qui a été observée entre 1996 et 2001 selon les données de Statistique Canada établies lors du dernier recensement (2001). On peut donc présumer que l'augmentation des matières résiduelles progresse selon l'accroissement de la population de Montréal.

La génération annuelle individuelle de matières résiduelles est de 508 kg à Montréal. Elle inclut 423 kg d'ordures ménagères collectées de porte en porte (matières récupérées et éliminées), quantité inférieure à la moyenne québécoise qui, selon les données les plus récentes de Recyc-Québec, est de 466 kg par personne par année (Bilan 2002). Elle comprend aussi 85 kg/personne/an d'encombrants et de matériaux secs provenant de la construction, de la rénovation et de la démolition. En 2004, la destination de la quantité totale de matières résiduelles produite par les citoyens montréalais se répartissait comme suit : 19 % vers la récupération et 81 % vers l'élimination.

La Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998-2008 du gouvernement du Québec est basée, entre autres, sur le principe de la hiérarchisation des 3RVE (réduction à la source, récupération, recyclage, valorisation, élimination). Elle fixe des objectifs propres aux municipalités, pour chaque type de matières. Le portrait global de la Ville de Montréal a été élaboré selon la même structure que celle de la Politique. On y traite d'abord de la réduction à la source, du réemploi, de la récupération (recyclage et valorisation) et de l'élimination. On dresse ensuite l'état de la génération des matières résiduelles et de la production individuelle des matières qui sont ramassées par un service de collecte de porte en porte. Tout au long du portrait, le taux de récupération de chacune des matières est calculé en fonction de son potentiel de récupération et il est comparé à l'objectif de la Politique.

N.B. Dans les tableaux et les histogrammes, il arrive que, d'une année à l'autre, le taux de récupération diminue même si la quantité de matières récupérées a augmenté. Cette situation s'explique par le fait que l'augmentation de la quantité de matières récupérées a été inférieure à celle de la quantité de matières éliminées.



DONNÉES SOCIO-DÉMOGRAPHIQUES¹

Population, bâti et mobilité

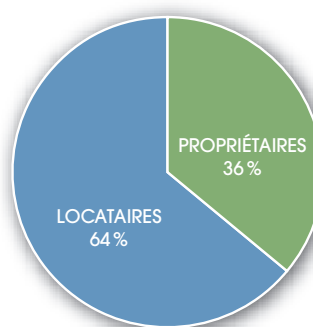
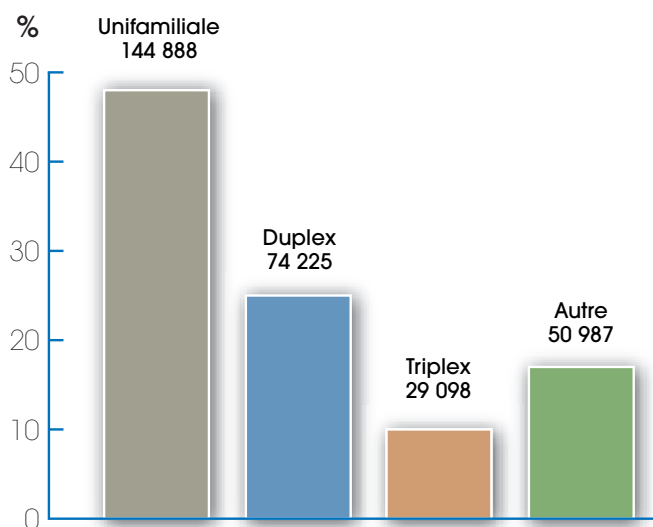
En 2004, la population de Montréal est de 1 812 683 habitants. Elle s'est accrue de 2,1 % entre 1996 et 2001. La ville occupe un territoire de 500 km² et a une densité moyenne de 3 625 habitants au km².

Le bâti² se caractérise par une nette dominance d'immeubles de 8 logements et moins dont 73 % de résidences unifamiliales et de duplex.

Type d'immeuble (2004)	Logements	%
Résidentiel 8 et moins	580 806	66
Résidentiel 9 et plus	299 512	34
Industriel, commercial, institutionnel	82 246	

Entre 1996 et 2001, 47,6 % des résidents (862 837 personnes) ont changé de logement, soit près d'une personne sur deux.

Type d'habitation (nombre d'unités 2004)



À Montréal, 36 % de la population est propriétaire.

¹ Données extraites du profil socio-économique de la Ville de Montréal, Service du développement économique et du développement urbain, Ville de Montréal, 2003.

² Les données résidentielles sont extraites du rôle foncier actualisé le 13 septembre 2004 et adaptées par le Service des finances, Ville de Montréal.



GESTION MUNICIPALE

La gestion municipale des matières résiduelles regroupe les différents services offerts aux citoyens pour la récupération des matières résiduelles et leur élimination. Les matières résiduelles incluent les ordures ménagères, les encombrants et les matériaux secs.

Les ordures ménagères sont des matières résiduelles produites par les citoyens en secteur résidentiel. Elles sont composées de matières recyclables, de matières putrescibles, de résidus domestiques dangereux (RDD), de textiles et d'autres matières (cuir, porcelaine, caoutchouc, etc.). Les encombrants sont les meubles, les matelas, les électroménagers et tout matériau résultant de travaux de construction, de rénovation ou de démolition d'origine résidentielle. Les matériaux secs comprennent le béton, le métal, le bois, les gravats et plâtras, les pièces de béton et de maçonnerie et les morceaux de pavage. Ils peuvent être d'origine résidentielle ou municipale.

La Ville de Montréal offre à ses résidants des collectes en vue de la récupération et de la valorisation de leurs matières résiduelles. Il existe aussi des collectes pour l'élimination des matières non récupérées et non valorisées.

RÉDUCTION À LA SOURCE

La réduction à la source permet d'éviter la génération de matières résiduelles lors de la fabrication, de la distribution et de l'utilisation d'un produit. Pour le citoyen, la réduction à la source peut être une préoccupation lors de la consommation de biens.

Depuis quelques années, la Ville de Montréal sensibilise et incite ses employés à adopter des mesures de réduction à la source telles que la photocopie recto verso, l'utilisation de tasses à café en porcelaine au lieu de verres en styromousse, etc. De plus, tel que le prévoit le *Plan stratégique de développement durable*, Montréal élabore une politique d'approvisionnement axée sur le développement durable (action 1.23).

RÉEMPLOI

Le réemploi est l'utilisation répétée d'un produit ou d'un emballage sans modification importante de son apparence ou de ses propriétés. Pour encourager les citoyens à pratiquer le réemploi, la Ville de Montréal met à leur disposition le *Guide du réemploi* dans lequel sont listés les commerces vendant des biens usagés. On peut trouver ce guide sur le site Internet de la Ville à www.ville.montreal.qc.ca/guidedureemploi. La Ville offre aussi aux Montréalais la possibilité d'aller déposer leurs matières réutilisables dans ses six écocentres.

RÉCUPÉRATION

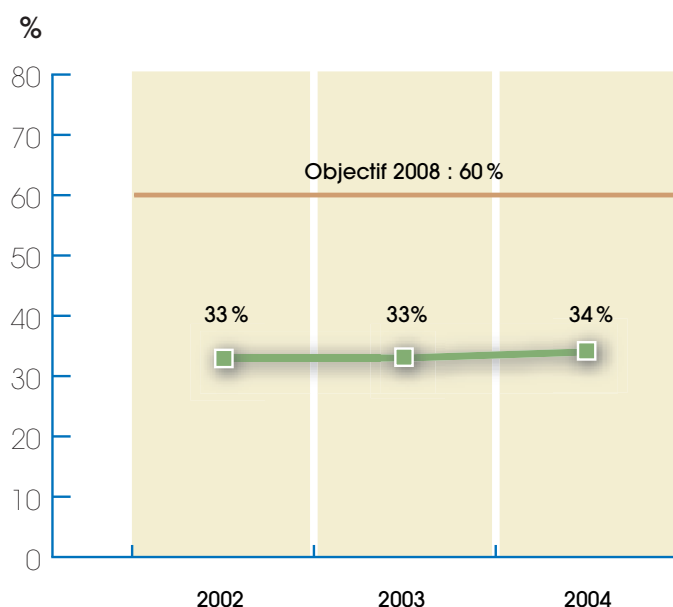
Matières recyclables

Les matières recyclables sont ramassées par une collecte sélective qui se fait en bordure de rue, une fois par semaine, à l'aide de petits bacs de récupération, de sacs ou de bacs roulants, selon le type d'immeuble. Le service offert aux diverses clientèles (résidences, industries, commerces, institutions, bureaux d'affaires, édifices municipaux) peut varier selon les arrondissements. Certains possèdent aussi des écocentres et des lieux de dépôt (cloches) pour l'apport volontaire des matières recyclables par les citoyens. Les quantités collectées sont en hausse depuis 2002. Le taux de récupération est de 34 % en 2004.

Matières recyclables	2002	2003	2004
Quantité (tonnes)	98 523	102 812	109 290
Taux de récupération* (%)	33	33	34
Kg/personne/an	54	57	60

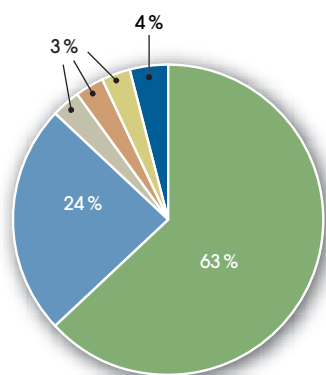
* Le taux de récupération est calculé en fonction de la quantité de matières résiduelles potentiellement récupérables, telle qu'elle a été établie, pour l'île de Montréal, dans la *Caractérisation des matières résiduelles au Québec*, CHAMARD-CRIQ-ROCHE, 2000.

Matières recyclables



L'objectif québécois de valorisation des matières recyclables est de 60% (voir la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998-2008). Pour la Ville, cela signifie, en 2004, un écart de 26 % par rapport à l'objectif.

Une fois collectées, les matières recyclables sont acheminées vers six centres de récupération et de tri pour être triées et conditionnées en vue de leur vente à des entreprises de recyclage.



Pourcentage de quantités

-  Groupe TIRU — Ville de Montréal, Montréal
-  JC Fibers inc., Montréal
-  Récupération Nord-Ben, Joliette
-  RécuperAction Marronniers inc., Montréal
-  Services Matrec inc., Saint-Hubert
-  Sani-Gestion inc., Québec

Matières putrescibles

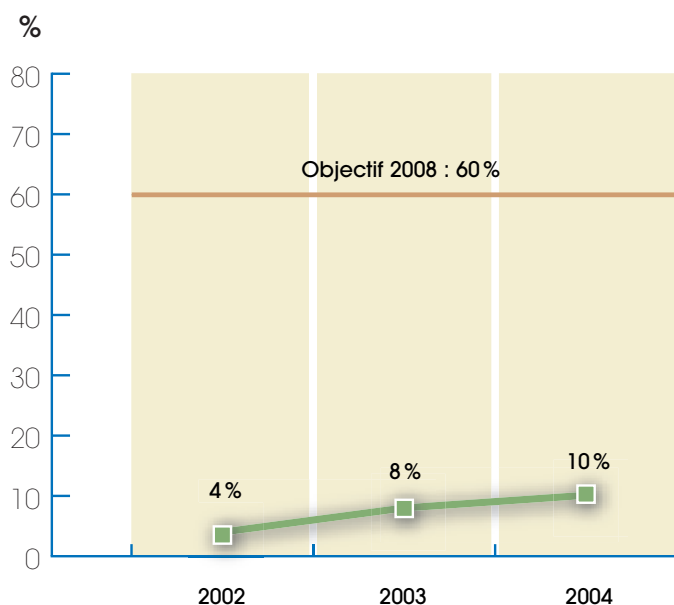
Les résidus verts (feuilles, arbres de Noël et branches) sont, selon les arrondissements, ramassés lors d'une collecte sur rue, en vrac et en sac, ou sont apportés par les citoyens à la cour de voirie ou dans les six écocentres de la Ville de Montréal. Les quantités collectées sont en hausse depuis 2002. Le taux de récupération est de 10 % en 2004.



Matières putrescibles	2002	2003	2004
Quantité (tonnes)	11 935	23 889	28 107
Taux de récupération* (%)	4	8	10
Kg/personne/an	7	13	16

* Le taux de récupération est calculé en fonction de la quantité de matières résiduelles potentiellement récupérables, telle qu'elle a été établie, pour l'île de Montréal, dans la *Caractérisation des matières résiduelles au Québec*, CHAMARD-CRIQ-ROCHE, 2000.

Matières putrescibles



L'objectif québécois de valorisation des matières putrescibles est de 60% en 2008. Les programmes qui seront mis en place aideront à atteindre cet objectif.

Les quantités les plus importantes de feuilles sont dirigées vers le site de compostage municipal du Complexe environnemental de Saint-Michel (CESM). Certains arrondissements compostent leurs feuilles dans un site localisé sur leur territoire et d'autres les acheminent à des sites de compostage privés à Laval et à Saint-Basile-le-Grand. Les arbres de Noël et les branches sont déchiquetés et sont utilisés dans les travaux horticoles municipaux. Ils sont aussi, avec ou sans transformation en copeaux, acheminés au CESM, d'où une entreprise privée les transporte pour être valorisés thermiquement.

Aucun arrondissement n'offre actuellement une collecte de résidus alimentaires à ses résidants. Toutefois, ceux-ci peuvent se procurer, dans leur arrondissement, un composteur domestique pour valoriser à domicile leurs matières putrescibles végétales (feuilles, fruits et légumes). L'estimation des tonnages annuels de compost produit par les composteurs domestiques utilisés par les résidants est la suivante :

Composteurs domestiques	2002	2003	2004
Quantité* (tonnes)	4 226	4 633	4 796

* Incline dans les quantités de résidus verts récupérés par les résidants.

L'herbicyclage est une pratique qui consiste à laisser le gazon sur place lors de la tonte. On estime que, même sans sensibilisation à cet effet, certains résidants pratiquent l'herbicyclage, ce qui correspond à 2% de la quantité de résidus verts totale. Ainsi, en 2004, 555 tonnes de résidus verts correspondent à la quantité estimée de gazon valorisé par l'herbicyclage.

Résidus domestiques dangereux (RDD)

Les citoyens apportent leurs RDD dans les six écocentres de la Ville de Montréal ou aux points de collecte itinérante de ces résidus dans le cas des arrondissements sans écocentre. Les RDD sont pris en charge par une entreprise spécialisée et transportés dans un lieu de traitement en vue de leur recyclage, de leur valorisation ou de leur élimination. En 2004, les quantités récupérées sont en hausse par rapport à 2003, et le taux de récupération est de 36 %.

Certains RDD sont repris par les commerces qui en font la vente (peintures, huiles, médicaments, batteries d'auto). L'atteinte de l'objectif fixé par le gouvernement pour les municipalités devrait aussi inclure cette récupération.

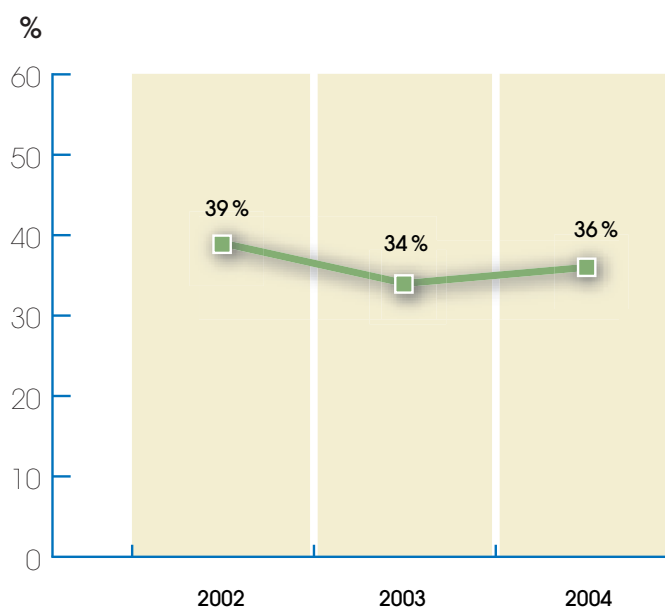


L'objectif québécois de valorisation des RDD en 2008 est fixé en distinguant deux groupes de matières. Pour les huiles, la peinture et les pesticides, l'objectif est de 75 %. Pour les autres résidus domestiques dangereux, il est de 60 %. Seul le taux de récupération global, toutes catégories confondues, est disponible pour Montréal.

RDD	2002	2003	2004
Quantité (tonnes)	1 094	1 000	1 119
Taux de récupération* (%)	39	34	36

* Le taux de récupération est calculé en fonction de la quantité de matières résiduelles potentiellement récupérables, telle qu'elle a été établie, pour l'île de Montréal, dans la *Caractérisation des matières résiduelles au Québec*, CHAMARD-CRIQ-ROCHE, 2000.

Résidus domestiques dangereux (RDD)



Textiles

Les textiles font l'objet, dans cinq arrondissements, d'une collecte dédiée qui a lieu en même temps que la collecte itinérante des RDD. Les citoyens apportent aussi leurs textiles aux six écocentres de la Ville de Montréal. En 2004, les quantités ramassées sont en baisse par rapport à 2002, et le taux de récupération est de 1 %.

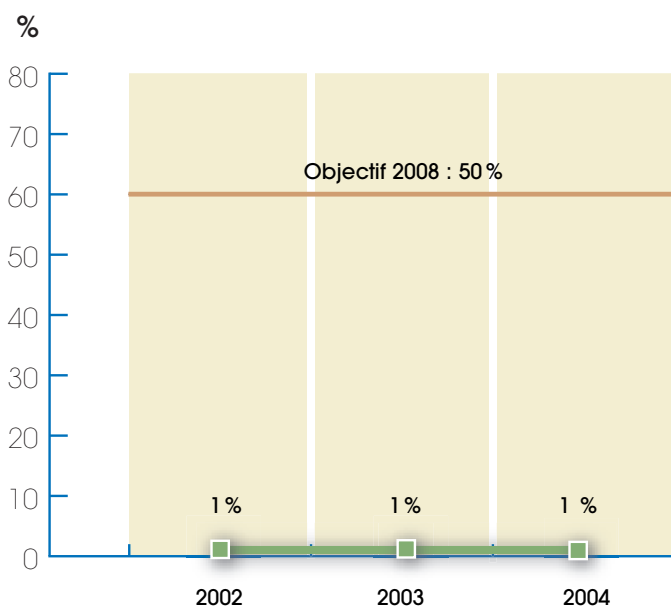
Des organismes à but non lucratif font aussi la récupération des vêtements dans un but de réemploi, soit à leurs comptoirs, soit par des boîtes de dons réparties dans tous les arrondissements. Le tonnage des vêtements ainsi ramassés n'est pas comptabilisé. L'atteinte de l'objectif fixé par le gouvernement pour les municipalités devrait aussi inclure cette récupération.

Textiles	2002	2003	2004
Quantité (tonnes)	171	77	127
Taux de récupération* (%)	1	1	1

* Le taux de récupération est calculé en fonction de la quantité de matières résiduelles potentiellement récupérables, telle qu'elle a été établie, pour l'île de Montréal, dans la *Caractérisation des matières résiduelles au Québec*, CHAMARD-CRIQ-ROCHE, 2000.



Textiles



L'objectif québécois de valorisation des textiles est de 50% en 2008. Pour la Ville, cela signifie, en 2004, un écart de 49% par rapport à l'objectif.

Encombrants et matériaux secs résidentiels

Les encombrants et les matériaux secs résidentiels font l'objet de différents modes de récupération. Selon les arrondissements, ils sont collectés sur appel des résidents, avec ou sans frais, déposés par les citoyens dans les six écocentres de la Ville de Montréal ou dans les cours de voirie. Les quantités d'encombrants et de matériaux secs valorisés provenant des cours de voirie en 2003 et en 2004 sont d'origine résidentielle. Celles de 2002 incluent des matériaux secs municipaux. En 2004, les quantités valorisées sont en hausse par rapport à 2003, et le taux de récupération est de 25 %.



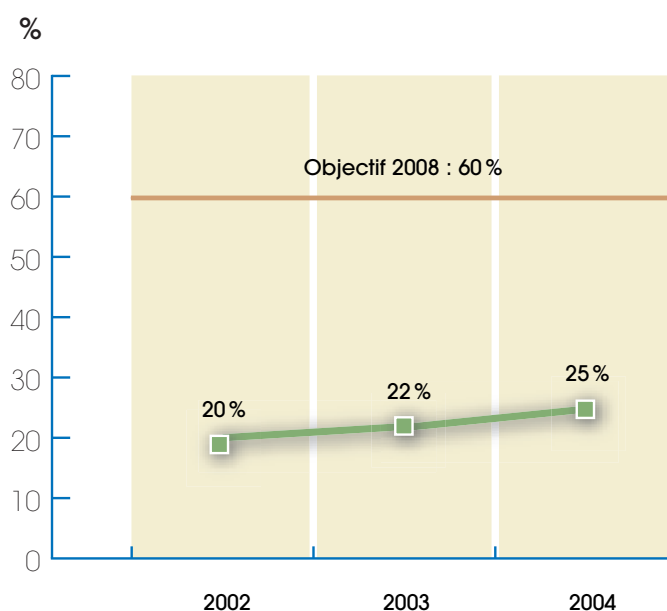
Encombrants et matériaux secs résidentiels

	2002	2003	2004
Cours de voirie (tonnes)	12 178	2005	2 493
Écocentres (tonnes)	33 771	33 408	35 522
Taux de récupération* (%)	20	22	25

* Le taux de récupération est calculé en fonction de la quantité de matières résiduelles potentiellement récupérables, telle qu'elle a été établie, pour l'île de Montréal, dans la *Caractérisation des matières résiduelles au Québec*, CHAMARD-CRIG-ROCHE, 2000.

L'objectif québécois de valorisation des encombrants est de 60 % en 2008. Pour la Ville, cela signifie, en 2004, un écart de 35 % par rapport à l'objectif.

Encombrants et matériaux secs résidentiels



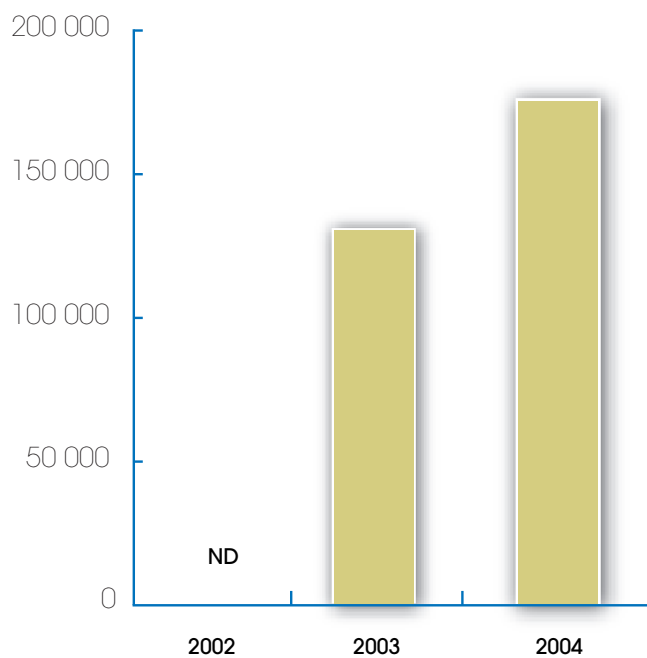
Matériaux secs municipaux

Les matériaux secs municipaux résultent des activités municipales. Certains sont vendus à des recycleurs ou utilisés comme matériau de recouvrement par les arrondissements ou par le CESM.

Matériaux secs municipaux	2002	2003	2004
Quantité (tonnes)	ND	132 872	178 817

Matériaux secs municipaux

tonnes



ÉLIMINATION

Ordures ménagères

Selon les arrondissements, la collecte des ordures ménagères est offerte aux résidences ainsi qu'aux industries, aux commerces, aux institutions et aux édifices municipaux. Elle a lieu une ou deux fois par semaine. Les quantités et le type de contenants pour placer les ordures peuvent être limités selon la clientèle desservie. Les quantités éliminées sont en hausse depuis 2002.



Ordures ménagères	2002	2003	2004
Quantité (tonnes)	594 590	608 659	628 165
Kg/personne/an	328	336	347

Encombrants et matériaux secs résidentiels

Les encombrants et les matériaux secs résidentiels collectés avec les ordures ménagères sont acheminés directement aux lieux d'enfouissement. Les encombrants et les matériaux secs non valorisables collectés sur appel, de façon systématique (l'ensemble des rues et ruelles d'un arrondissement sont parcourues au cours de la semaine) ou qui sont déposés dans les six écocentres de la Ville de Montréal et dans les cours de voirie, sont dirigés vers des lieux d'enfouissement ou des dépôts de matériaux secs. Les quantités d'encombrants et de matériaux secs éliminés provenant des cours de voirie en 2003 et en 2004 sont d'origine résidentielle. Celles de 2002 incluent des matériaux secs municipaux. En 2004, les quantités éliminées sont en baisse par rapport à 2003.

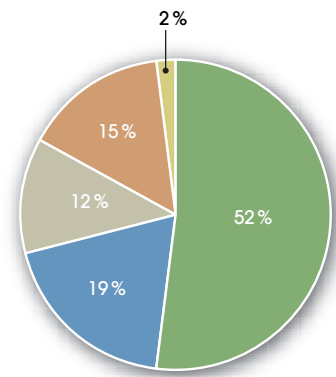
Encombrants et matériaux secs résidentiels	2002	2003	2004
Cours de voirie (tonnes)	171 881	111 010	97 262
Écocentres (tonnes)	16 539	17 813	18 530

Résidus ultimes résidentiels

En 2004, la Ville de Montréal a acheminé ses résidus ultimes résidentiels vers cinq lieux d'enfouissement.

Pourcentage de quantités

BFI Usine de triage, Lachenaie	
WM Intersan inc., Sainte-Sophie	
CESM, Montréal	
Groupe EBI, Saint-Thomas-de-Joliette	
Les entreprises environnementales de Pierrefonds inc., Montréal	



Matériaux secs municipaux

Les matériaux secs municipaux qui ne peuvent être valorisés sont acheminés vers des lieux d'enfouissement ou des lieux de dépôt de matériaux secs. Les quantités éliminées sont en hausse depuis 2003.

Matériaux secs municipaux	2002	2003	2004
Quantité (tonnes)	ND	89 404	89 942



GÉNÉRATION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Les matières résiduelles générées (récupérées et éliminées) par porte ou par citoyen en 2003 et en 2004 sont d'origine résidentielle. Celles de 2002 incluent des matériaux secs municipaux. En 2004, les matières résiduelles générées sont en hausse par rapport à 2003.

Depuis 2003, les quantités de matières récupérées sont en hausse de même que les quantités de matières éliminées.

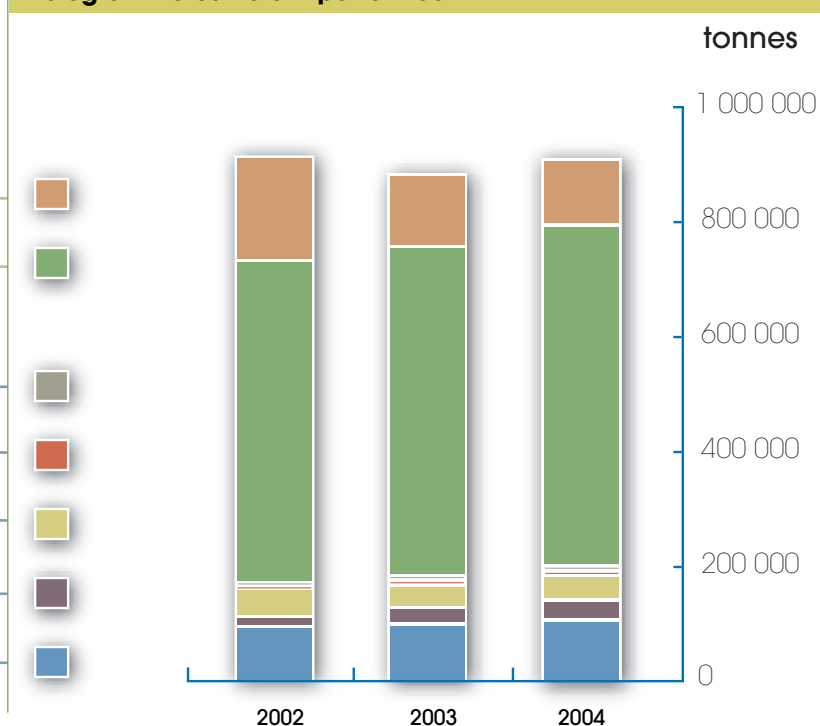
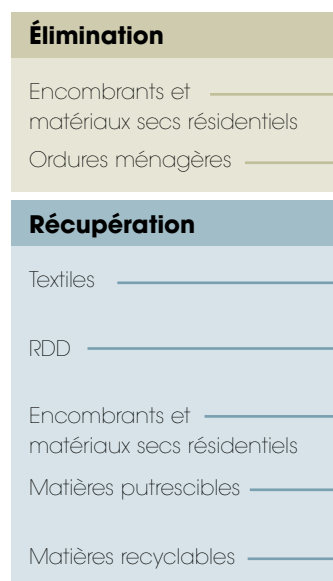
Quantité	2002	2003	2004
Total (tonnes)	940 682	900 673	920 615
Par porte (kg/logement/an)	1 076	1 023	1 046
Par citoyen (kg/personne/an)	519	497	508

Récupération (tonnes)	2002	2003	2004
Matières recyclables	98 523	102 812	109 290
Matières putrescibles	11 935	23 889	28 107
Encombrants et matériaux secs résidentiels	45 949	35 413	38 015
RDD	1 094	1 000	1 119
Textiles	171	77	127

Élimination (tonnes)	2002	2003	2004
Ordures ménagères	594 590	608 659	628 165
Encombrants et matériaux secs résidentiels	188 420	128 823	115 792

2004	tonne	%
Quantité produite	920 615	100
Récupération	176 658	19
Élimination	743 957	81

Histogramme cumulatif par année





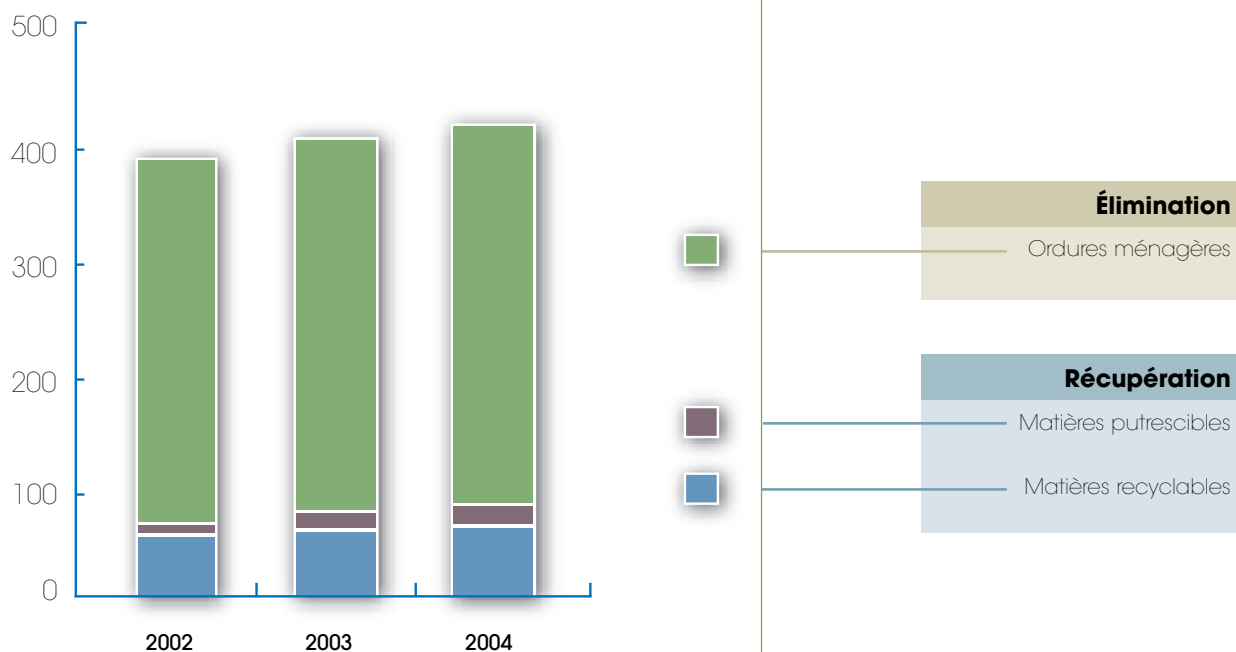
PRODUCTION INDIVIDUELLE

Récupération (kg/personne/an)	2002	2003	2004
Matières recyclables	54	57	60
Matières putrescibles	7	13	16
Élimination (kg/personne/an)			
Ordures ménagères	328	336	347
Production individuelle (total)	389	406	423

Depuis 2002, les quantités de matières récupérées sont en hausse de même que la production individuelle des matières résiduelles collectées de porte en porte.

Histogramme cumulatif par année

kg/personne/an





TABLEAUX SYNTHÈSES

INTRODUCTION

Les tableaux synthèses regroupent l'ensemble des résultats des arrondissements et de la Ville de Montréal. Ils sont présentés dans le même ordre que les différentes rubriques retrouvées dans les portraits :

- Données socio-démographiques
- Gestion municipale
 - récupération
 - matières recyclables
 - matières putrescibles
 - résidus domestiques dangereux
 - encombrants et matériaux secs résidentiels
 - élimination
 - ordures ménagères
 - encombrants et matériaux secs résidentiels
- Génération des matières résiduelles
- Production individuelle

Certaines données des tableaux synthèses peuvent différer légèrement de celles contenues dans chacun des portraits en raison de l'utilisation de nombres entiers.

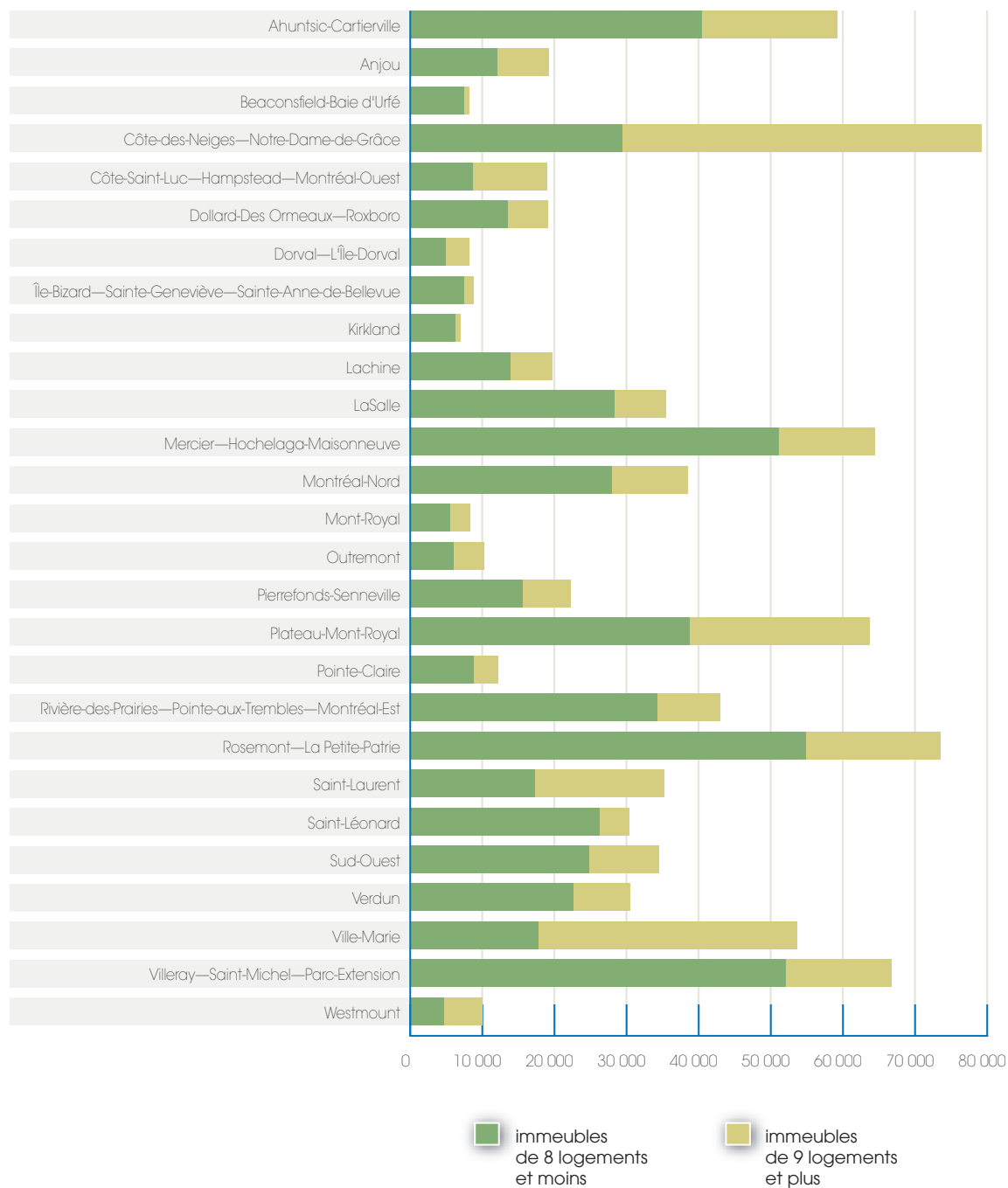
DONNÉES SOCIO-DÉMOGRAPHIQUES

Nombre de logements par type d'immeuble en 2004

ARRONDISSEMENT	8 et -	%	9 et +	%
Ahuntsic-Cartierville	40 471	68	18 775	32
Anjou	12 108	63	7 095	37
Beaconsfield-Baie d'Urfé	7 440	91	730	9
Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce	29 415	37	49 762	63
Côte-Saint-Luc—Hampstead—Montréal-Ouest	8 677	46	10 285	54
Dollard-Des Ormeaux—Roxboro	13 503	71	5 610	29
Dorval—L'Île-Dorval	4 896	60	3 327	40
Île-Bizard—Sainte-Geneviève—Sainte-Anne-de-Bellevue	7 446	84	1 372	16
Kirkland	6 251	89	755	11
Lachine	13 932	71	5 738	29
LaSalle	28 356	80	7 071	20
Mercier—Hochelaga-Maisonneuve	51 094	79	13 353	21
Montréal-Nord	27 991	73	10 489	27
Mont-Royal	5 525	67	2 782	33
Outremont	6 049	59	4 229	41
Pierrefonds-Senneville	15 605	70	6 670	30
Plateau-Mont-Royal	38 754	61	24 891	39
Pointe-Claire	8 823	72	3 353	28
Rivière-des-Prairies—Pointe-aux-Trembles—Montréal-Est	34 202	80	8 772	20
Rosemont—La Petite-Patrie	54 820	74	18 771	26
Saint-Laurent	17 255	49	17 990	51
Saint-Léonard	26 247	87	4 093	13
Sud-Ouest	24 836	72	9 643	28
Verdun	22 594	74	7 949	26
Ville-Marie	17 723	33	35 993	67
Villeray—Saint-Michel—Parc-Extension	52 069	78	14 682	22
Westmount	4 724	47	5 332	53
VILLE DE MONTRÉAL	580 806	66	299 512	34

DONNÉES SOCIO-DÉMOGRAPHIQUES

Nombre de logements par type d'immeuble en 2004



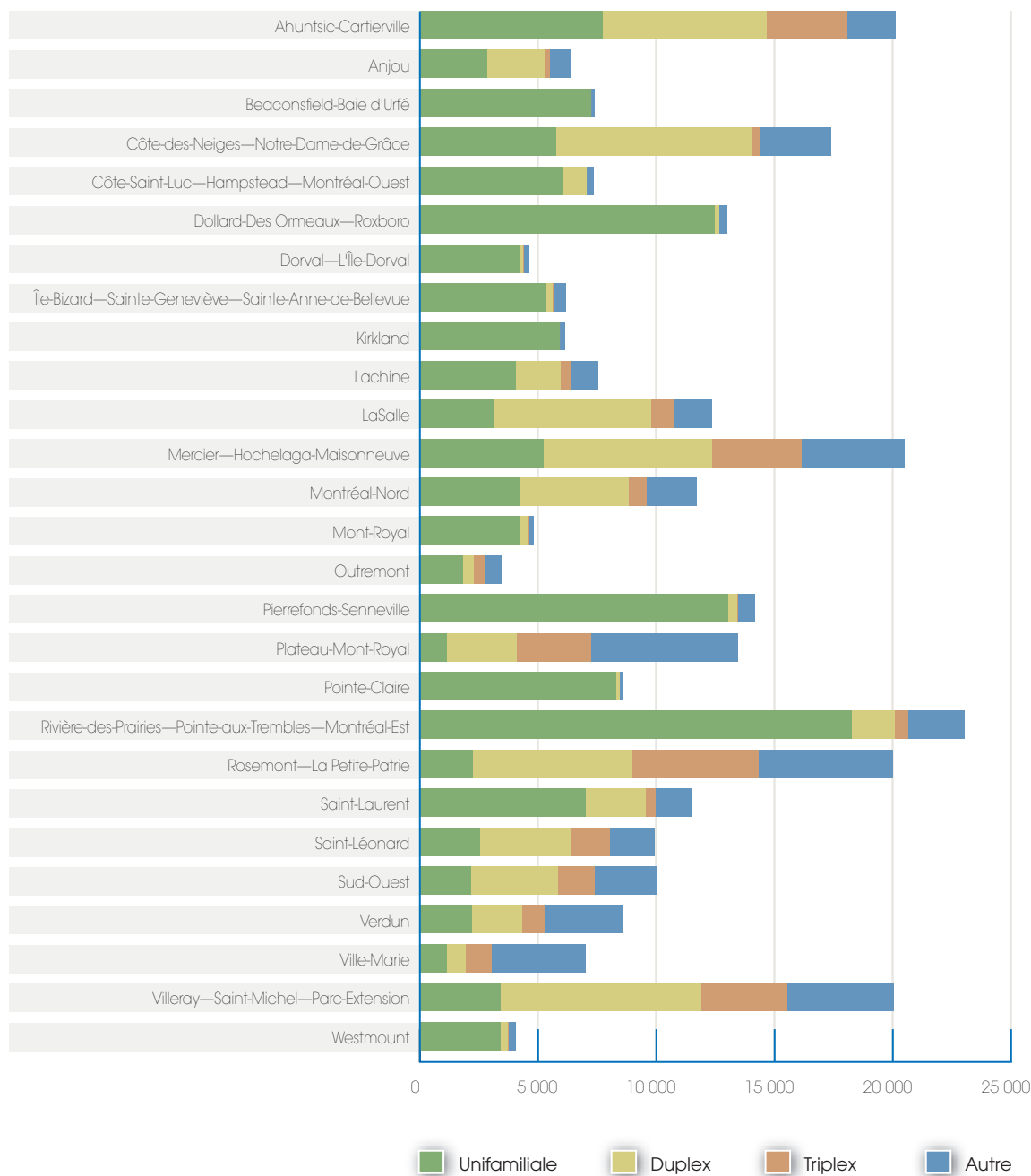
DONNÉES SOCIO-DÉMOGRAPHIQUES

Type d'habitation en 2004

ARRONDISSEMENT	Unifam.	%	Duplex	%	Triplex	%	Autre	%
Ahuntsic-Cartierville	7 718	38	6 943	35	3 406	17	2 050	10
Anjou	2 835	44	2 432	38	211	3	907	14
Beaconsfield-Baie d'Urfé	7 236	98	10	< 1	0	0	141	2
Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce	5 752	33	8 292	48	340	2	2 993	17
Côte-Saint-Luc—Hampstead—Montréal-Ouest	6 037	82	1 014	14	0	0	276	4
Dollard-Des Ormeaux—Roxboro	12 465	96	181	1	6	< 1	336	3
Dorval—L'Île-Dorval	4 198	90	178	4	11	< 1	258	6
Île-Bizard—Sainte-Geneviève— Sainte-Anne-de-Bellevue	5 283	86	319	5	92	1	458	7
Kirkland	5 914	96	2	< 1	0	0	217	4
Lachine	4 045	54	1 923	25	424	6	1 166	15
LaSalle	3 111	25	6 645	54	997	8	1 610	13
Mercier—Hochelaga-Maisonneuve	5 242	26	7 112	35	3 779	18	4 346	21
Montréal-Nord	4 229	36	4 586	39	794	7	2 116	18
Mont-Royal	4 214	88	378	8	28	1	182	4
Outremont	1 803	52	484	14	482	14	684	20
Pierrefonds-Senneville	13 029	92	361	3	38	< 1	749	5
Plateau-Mont-Royal	1 117	8	2 967	22	3 159	24	6 176	46
Pointe-Claire	8 305	96	119	1	17	< 1	169	2
Rivière-des-Prairies—Pointe-aux-Trembles— Montréal-Est	18 271	79	1 784	8	593	3	2 363	10
Rosemont—La Petite-Patrie	2 221	11	6 775	34	5 311	27	5 707	29
Saint-Laurent	6 997	61	2 561	22	408	4	1 512	13
Saint-Léonard	2 541	26	3 855	39	1 636	16	1 897	19
Sud-Ouest	2 148	21	3 704	37	1 521	15	2 672	27
Verdun	2 209	26	2 091	24	981	11	3 276	38
Ville-Marie	1 149	16	761	11	1 133	16	3 940	56
Villeray—Saint-Michel—Parc-Extension	3 401	17	8 481	42	3 670	18	4 482	22
Westmount	3 418	84	267	7	61	2	304	8
VILLE DE MONTRÉAL	144 888	48	74 225	25	29 098	10	50 987	17

DONNÉES SOCIO-DÉMOGRAPHIQUES

Type d'habitation en 2004



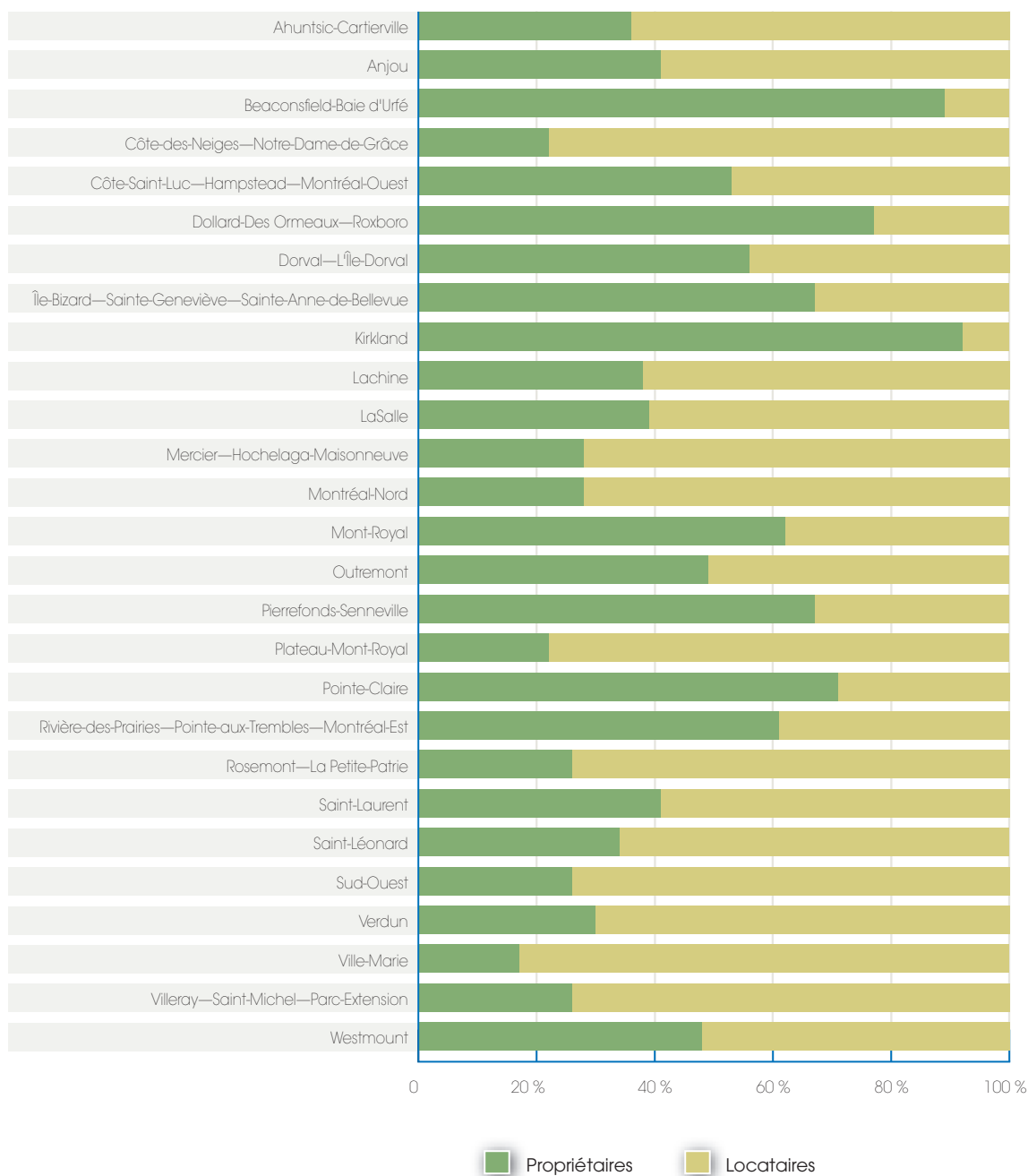
DONNÉES SOCIO-DÉMOGRAPHIQUES

Type d'occupation en 2004

ARRONDISSEMENT	Propriétaires (%)	Locataires (%)
Ahuntsic-Cartierville	36	64
Anjou	41	59
Beaconsfield-Baie d'Urfé	89	11
Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce	22	78
Côte-Saint-Luc—Hampstead—Montréal-Ouest	53	47
Dollard-Des Ormeaux—Roxboro	77	23
Dorval—L'Île-Dorval	56	44
Île-Bizard—Sainte-Geneviève—Sainte-Anne-de-Bellevue	67	33
Kirkland	92	8
Lachine	38	62
LaSalle	39	61
Mercier—Hochelaga-Maisonneuve	28	72
Montréal-Nord	28	72
Mont-Royal	62	38
Outremont	49	51
Pierrefonds-Senneville	67	33
Plateau-Mont-Royal	22	78
Pointe-Claire	71	29
Rivière-des-Prairies—Pointe-aux-Trembles—Montréal-Est	61	39
Rosemont—La Petite-Patrie	26	74
Saint-Laurent	41	59
Saint-Léonard	34	66
Sud-Ouest	26	74
Verdun	30	70
Ville-Marie	17	83
Villeray—Saint-Michel—Parc-Extension	26	74
Westmount	48	52
VILLE DE MONTRÉAL	36	64

DONNÉES SOCIO-DÉMOGRAPHIQUES

Type d'occupation en 2004



GESTION MUNICIPALE

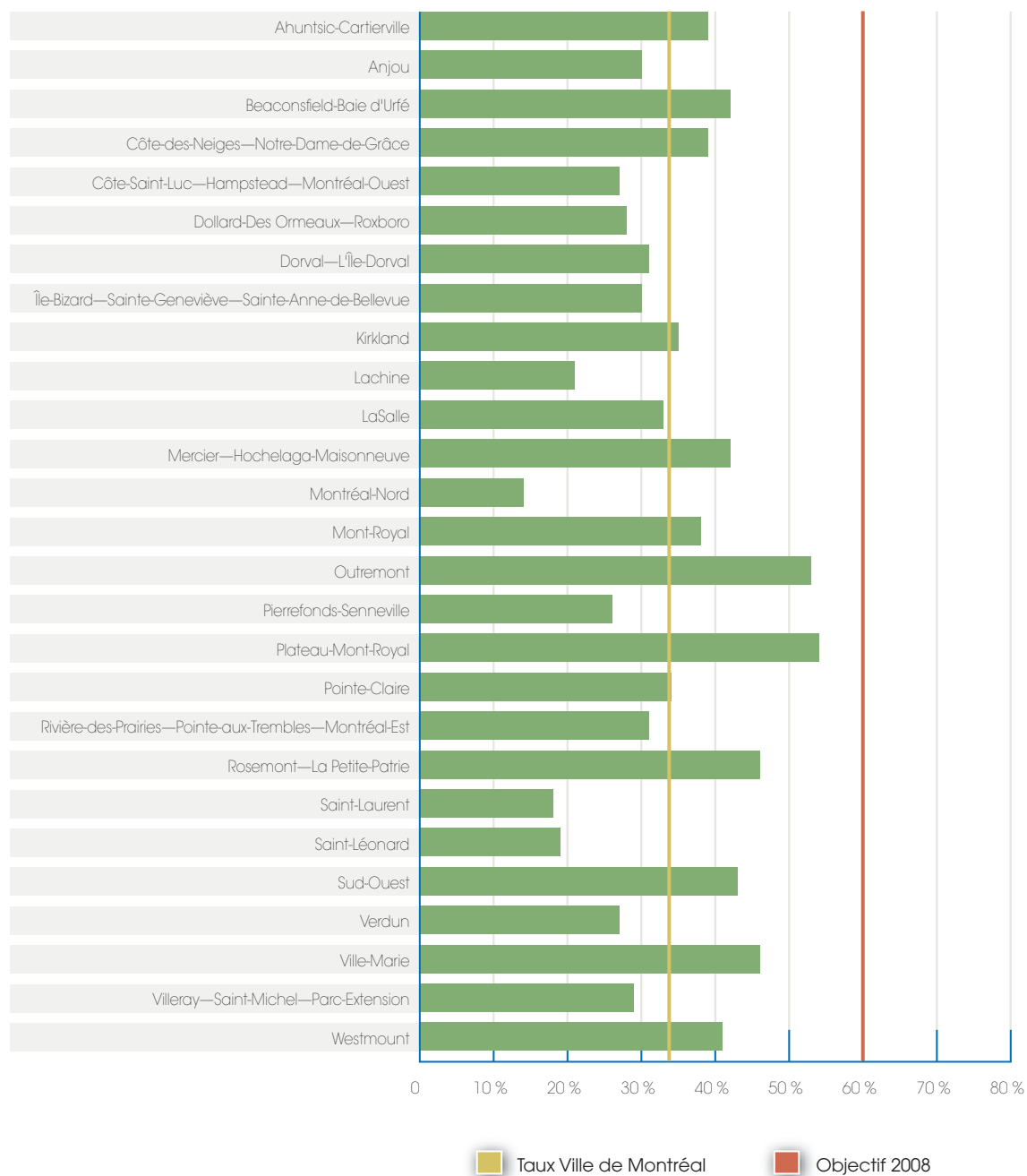
RÉCUPÉRATION

Matières recyclables en 2004

ARRONDISSEMENT	Quantité (tonnes)	Taux de récupération (%)	Ratio de récupération (kg/personne/an)
Ahuntsic-Cartierville	7 556	39	60
Anjou	2 149	30	57
Beaconsfield-Baie d'Urfé	2 515	42	109
Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce	9 201	39	56
Côte-Saint-Luc—Hampstead—Montréal-Ouest	1 863	27	45
Dollard-Des Ormeaux—Roxboro	3 170	28	59
Dorval—L'Île-Dorval	1 253	31	71
Île-Bizard—Sainte-Geneviève—Sainte-Anne-de-Bellevue	1 475	30	66
Kirkland	1 650	35	81
Lachine	1 667	21	41
LaSalle	4 117	33	56
Mercier—Hochelaga-Maisonneuve	8 324	42	65
Montréal-Nord	2 080	14	25
Mont-Royal	1 905	38	94
Outremont	2 211	53	96
Pierrefonds-Senneville	3 105	26	56
Plateau-Mont-Royal	9 126	54	90
Pointe-Claire	2 532	34	86
Rivière-des-Prairies—Pointe-aux-Trembles—Montréal-Est	6 257	31	59
Rosemont—La Petite-Patrie	9 706	46	74
Saint-Laurent	2 602	18	34
Saint-Léonard	2 714	19	39
Sud-Ouest	4 690	43	71
Verdun	3 040	27	50
Ville-Marie	5 952	46	80
Villeray—Saint-Michel—Parc-Extension	6 379	29	44
Westmount	2 051	41	104
VILLE DE MONTRÉAL	109 290	34	60

GESTION MUNICIPALE

Matières recyclables — Taux de récupération en 2004



GESTION MUNICIPALE

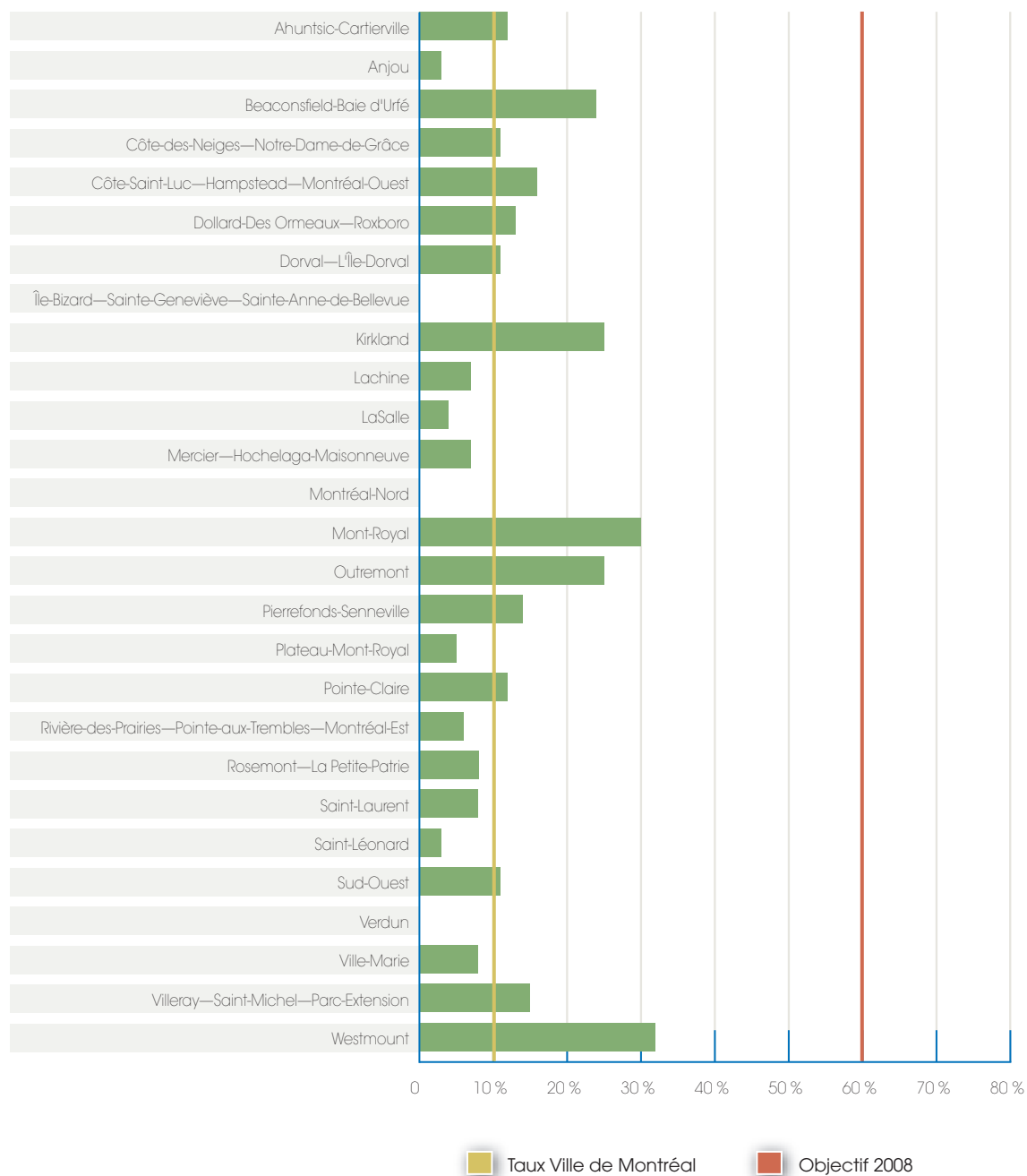
RÉCUPÉRATION

Matières putrescibles en 2004

ARRONDISSEMENT	Quantité (tonnes)	Taux de récupération (%)	Ratio de récupération (kg/personne/an)
Ahuntsic-Cartierville	2 171	12	17
Anjou	170	3	4
Beaconsfield-Baie d'Urfé	1 286	24	56
Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce	2 308	11	14
Côte-Saint-Luc—Hampstead—Montréal-Ouest	1 011	16	24
Dollard-Des Ormeaux—Roxboro	1 342	13	25
Dorval—L'Île-Dorval	417	11	24
Île-Bizard—Sainte-Geneviève—Sainte-Anne-de-Bellevue	0	0	0
Kirkland	1 049	25	51
Lachine	488	7	12
LaSalle	443	4	6
Mercier—Hochelaga-Maisonneuve	1 278	7	10
Montréal-Nord	3	< 1	< 1
Mont-Royal	1 369	30	67
Outremont	931	25	41
Pierrefonds-Senneville	1 520	14	27
Plateau-Mont-Royal	840	5	8
Pointe-Claire	812	12	28
Rivière-des-Prairies—Pointe-aux-Trembles—Montréal-Est	1 153	6	11
Rosemont—La Petite-Patrie	1 471	8	11
Saint-Laurent	1 139	8	15
Saint-Léonard	427	3	6
Sud-Ouest	1 051	11	16
Verdun	39	< 1	< 1
Ville-Marie	920	8	12
Villeray—Saint-Michel—Parc-Extension	3 016	15	21
Westmount	1 454	32	74
VILLE DE MONTRÉAL	28 107	10	16

GESTION MUNICIPALE

Matières putrescibles — Taux de récupération en 2004



GESTION MUNICIPALE

RÉCUPÉRATION

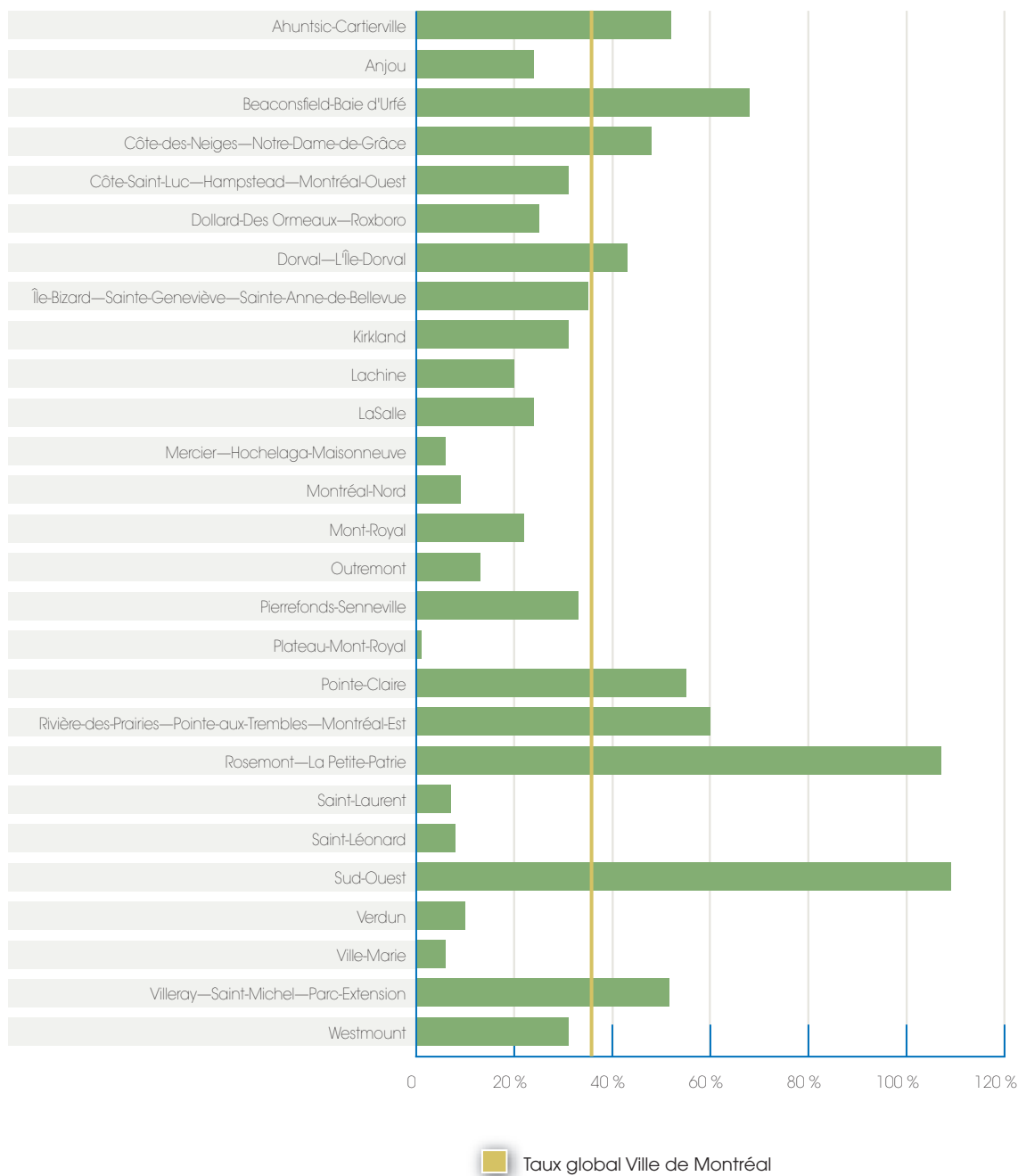
Résidus domestiques dangereux en 2004

ARRONDISSEMENT	Quantité (tonnes)	Taux de récupération global (%)
Ahuntsic-Cartierville	97	52
Anjou	16	24
Beaconsfield-Baie d'Urfé	39	68
Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce	109	48
Côte-Saint-Luc—Hampstead—Montréal-Ouest	20	31
Dollard-Des Ormeaux—Roxboro	27	25
Dorval—L'Île-Dorval	16	42
Île-Bizard—Sainte-Geneviève—Sainte-Anne-de-Bellevue	17	35
Kirkland	14	31
Lachine	16	20
LaSalle	29	24
Mercier—Hochelaga-Maisonneuve	11	6
Montréal-Nord	13	9
Mont-Royal	10	22
Outremont	5	13
Pierrefonds-Senneville	37	33
Plateau-Mont-Royal	1	1
Pointe-Claire	39	55
Rivière-des-Prairies—Pointe-aux-Trembles—Montréal-Est	114	60
Rosemont—La Petite-Patrie	215	107*
Saint-Laurent	9	7
Saint-Léonard	11	8
Sud-Ouest	113	109*
Verdun	10	10
Ville-Marie	8	6
Villeray—Saint-Michel—Parc-Extension	109	52
Westmount	15	31
VILLE DE MONTRÉAL	1 119	36

* Quantités recueillies dans les écocentres qui incluent des RDD provenant d'autres arrondissements.

GESTION MUNICIPALE

Résidus domestiques dangereux — Taux de récupération en 2004



GESTION MUNICIPALE

RÉCUPÉRATION

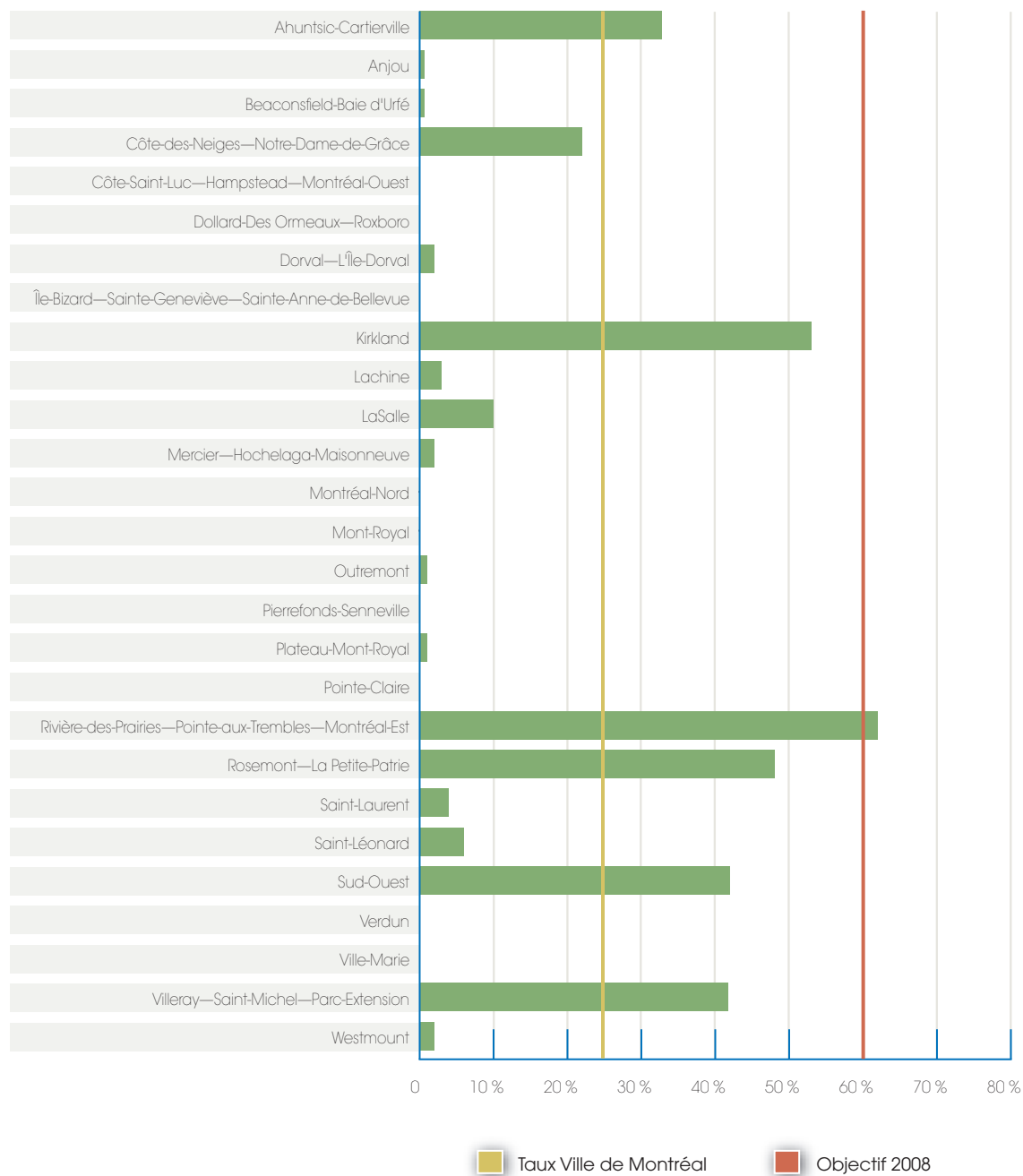
Encombrants et matériaux secs résidentiels en 2004

ARRONDISSEMENT	Cours de voirie Quantité (tonnes)	Écocentres Quantité (tonnes)	Taux de récupération (%)
Ahuntsic-Cartierville	23	3 760	33
Anjou	14	0	1
Beaconsfield-Baie d'Urfé	36	0	1
Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce	208	4 342	22
Côte-Saint-Luc—Hampstead—Montréal-Ouest	0	0	0
Dollard-Des Ormeaux—Roxboro	4	0	< 1
Dorval—L'Île-Dorval	66	0	2
Île-Bizard—Sainte-Geneviève—Sainte-Anne-de-Bellevue	5	0	< 1
Kirkland*	1 382	0	53
Lachine	38	0	3
LaSalle	51	0	10
Mercier—Hochelaga-Maisonneuve	271	0	2
Montréal-Nord	0	0	0
Mont-Royal	0	0	0
Outremont	15	0	1
Pierrefonds-Senneville	3	0	< 1
Plateau-Mont-Royal	91	0	1
Pointe-Claire	5	0	< 1
Rivière-des-Prairies—Pointe-aux-Trembles—Montréal-Est	23	5 879	62
Rosemont—La Petite-Patrie	23	8 885	48
Saint-Laurent	15	0	4
Saint-Léonard	58	0	6
Sud-Ouest	23	4 966	42
Verdun	15	0	< 1
Ville-Marie	59	0	< 1
Villeray—Saint-Michel—Parc-Extension	23	7 690	42
Westmount	40	0	2
VILLE DE MONTRÉAL	2 493	35 522	25

* Peut inclure des matières provenant des travaux municipaux.

GESTION MUNICIPALE

Encombrants et matériaux secs résidentiels — Taux de récupération en 2004



GESTION MUNICIPALE

ÉLIMINATION

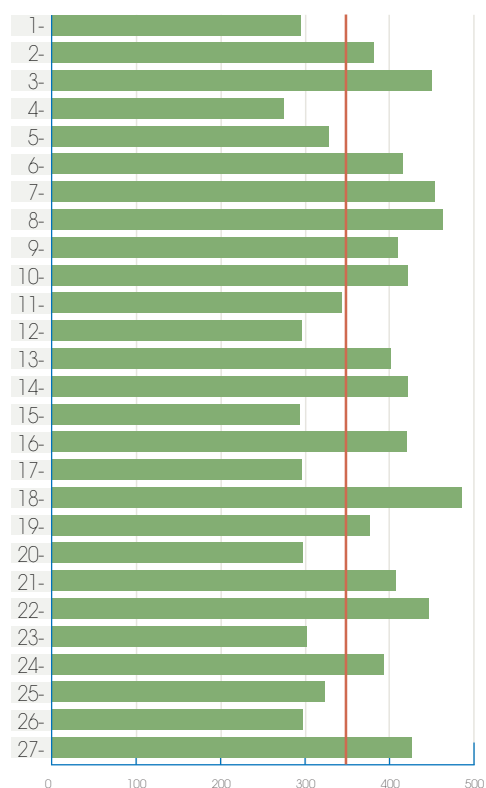
Ordures ménagères, encombrants
et matériaux secs résidentiels en 2004

ARRONDISSEMENT	Ordures ménagères		Encombrants et matériaux secs résidentiels	
	Quantité (tonnes)	Ratio d'élimination (kg/personne/an)	Cours de voirie (tonnes)	Écocentres (tonnes)
Ahuntsic-Cartierville	36 880	295	5 952	1 678
Anjou	14 508	382	1 585	0
Beaconsfield-Baie d'Urfé	10 413	450	3 494	0
Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce	44 926	275	13 014	3 405
Côte-Saint-Luc—Hampstead—Montréal-Ouest	13 645	328	507	0
Dollard-Des Ormeaux—Roxboro	22 395	416	1 034	0
Dorval—L'Île-Dorval	8 046	454	2 594	0
Île-Bizard—Sainte-Geneviève—Sainte-Anne-de-Bellevue	10 283	463	2 546	0
Kirkland	8 382	410	1 210	0
Lachine	16 973	422	1 424	0
LaSalle	25 414	344	462	0
Mercier—Hochelaga-Maisonneuve	38 044	296	14 817	0
Montréal-Nord	33 510	401	116	0
Mont-Royal	8 591	422	1 851	0
Outremont	6 740	294	1 858	0
Pierrefonds-Senneville	23 552	421	1 040	0
Plateau-Mont-Royal	30 042	296	10 594	0
Pointe-Claire	14 233	486	1 050	0
Rivière-des-Prairies—Pointe-aux-Trembles—Montréal-Est	39 969	377	1 681	2 005
Rosemont—La Petite-Patrie	39 026	297	4 300	5 247
Saint-Laurent	31 533	407	325	0
Saint-Léonard	31 134	447	931	0
Sud-Ouest	20 053	302	3 990	2 875
Verdun	23 784	393	2 925	0
Ville-Marie	24 239	324	8 564	0
Villeray—Saint-Michel—Parc-Extension	43 449	299	7 402	3 319
Westmount	8 401	426	1 997	0
VILLE DE MONTRÉAL	628 165	347	97 262	18 530

GESTION MUNICIPALE

Ordures ménagères en 2004

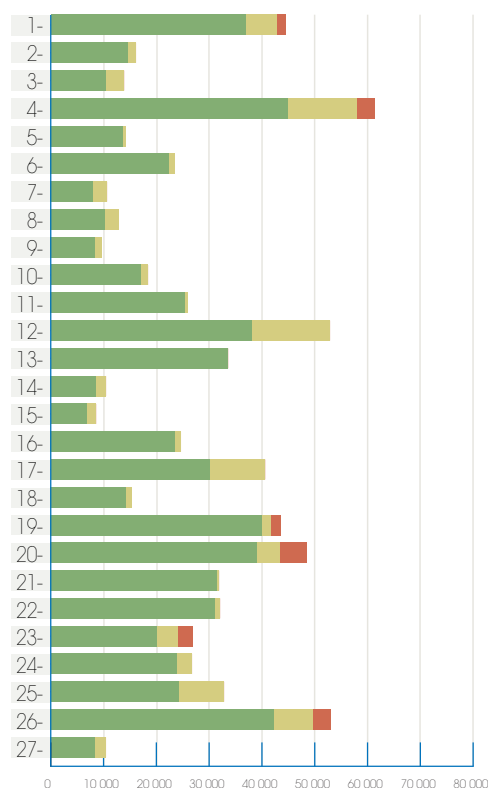
Ratio d'élimination (kg/personne/an)



■ Ville de Montréal

Ordures ménagères, encombrants et matériaux secs résidentiels en 2004

Quantités éliminées (tonnes)



■ Ordures ménagères ■ Cours de voirie
■ Écocentres

1- Ahuntsic-Cartierville
 2- Anjou
 3- Beaconsfield-Baie d'Urfé
 4- Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce
 5- Côte-Saint-Luc—Hampstead—Montréal-Ouest
 6- Dollard-Des Ormeaux—Roxboro
 7- Dorval—L'Île-Dorval
 8- Île-Bizard—Sainte-Geneviève—Sainte-Anne-de-Bellevue

9- Kirkland
 10- Lachine
 11- LaSalle
 12- Mercier—Hochelaga-Maisonneuve
 13- Montréal-Nord
 14- Mont-Royal
 15- Outremont
 16- Pierrefonds-Senneville
 17- Plateau-Mont-Royal
 18- Pointe-Claire

19- Rivière-des-Prairies—Pointe-aux-Trembles—Montréal-Est
 20- Rosemont—La Petite-Patrie
 21- Saint-Laurent
 22- Saint-Léonard
 23- Sud-Ouest
 24- Verdun
 25- Ville-Marie
 26- Villeray—Saint-Michel—Parc-Extension
 27- Westmount

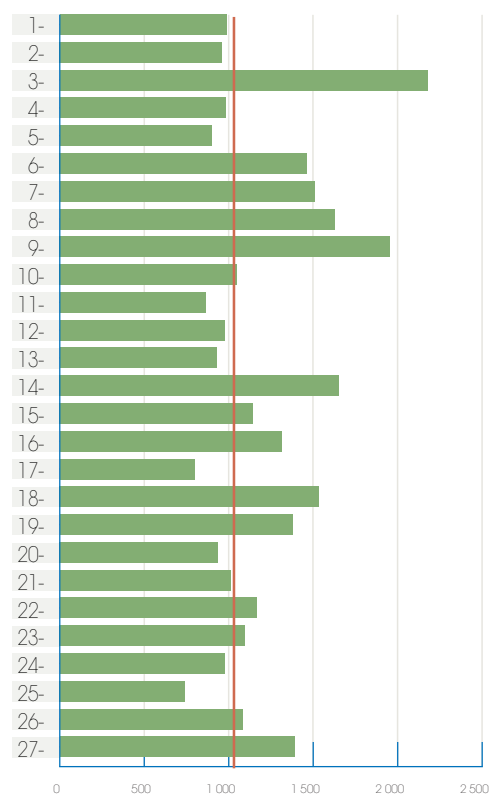
GÉNÉRATION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

ARRONDISSEMENT	Quantité (tonnes)	Ratio de la génération	
		(kg/logement/an)	(kg/personne/an)
Ahuntsic-Cartierville	58 147	981	465
Anjou	18 442	960	485
Beaconsfield-Baie d'Urfé	17 783	2 177	769
Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce	77 565	980	476
Côte-Saint-Luc—Hampstead—Montréal-Ouest	17 046	899	410
Dollard-Des Ormeaux—Roxboro	27 972	1 463	519
Dorval—L'Île-Dorval	12 392	1 507	700
Île-Bizard—Sainte-Geneviève—Sainte-Anne-de-Bellevue	14 325	1 625	645
Kirkland	13 687	1 954	670
Lachine	20 609	1 048	512
LaSalle	30 516	861	412
Mercier—Hochelaga-Maisonneuve	62 745	974	489
Montréal-Nord	35 722	928	427
Mont-Royal	13 729	1 653	674
Outremont	11 760	1 144	513
Pierrefonds-Senneville	29 257	1 313	523
Plateau-Mont-Royal	50 694	797	500
Pointe-Claire	18 671	1 533	638
Rivière-des-Prairies—Pointe-aux-Trembles—Montréal-Est	57 083	1 328	538
Rosemont—La Petite-Patrie	68 881	936	525
Saint-Laurent	35 623	1 011	460
Saint-Léonard	35 278	1 163	507
Sud-Ouest	37 772	1 096	568
Verdun	29 813	976	492
Ville-Marie	39 742	740	531
Villeray—Saint-Michel—Parc-Extension	71 399	1 070	491
Westmount	13 962	1 388	708
VILLE DE MONTRÉAL	920 615	1 046	508

GÉNÉRATION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

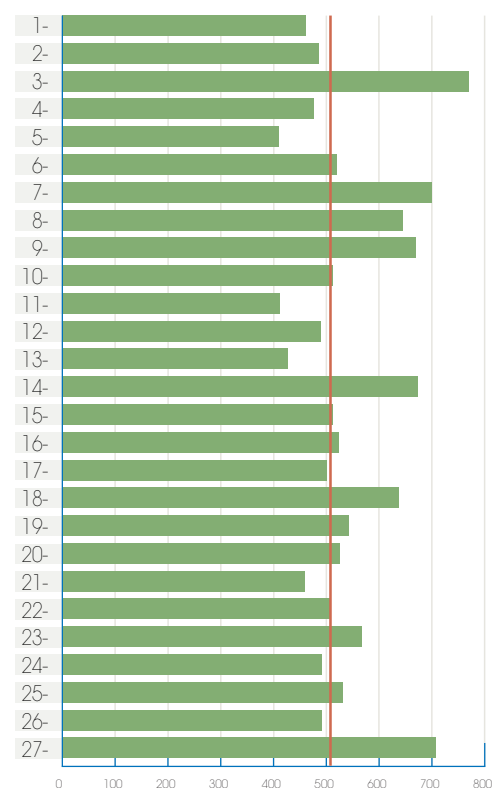
Ratio de la génération

(kg/logement/an)



■ Ville de Montréal

(kg/personne/an)



■ Ville de Montréal

- 1- Ahuntsic-Cartierville
- 2- Anjou
- 3- Beaconsfield-Baie d'Urfé
- 4- Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce
- 5- Côte-Saint-Luc—Hampstead—Montréal-Ouest
- 6- Dollard-Des Ormeaux—Roxboro
- 7- Dorval—L'Île-Dorval
- 8- Île-Bizard—Sainte-Geneviève—Sainte-Anne-de-Bellevue

- 9- Kirkland
- 10- Lachine
- 11- LaSalle
- 12- Mercier—Hochelaga-Maisonneuve
- 13- Montréal-Nord
- 14- Mont-Royal
- 15- Outremont
- 16- Pierrefonds-Senneville
- 17- Plateau-Mont-Royal
- 18- Pointe-Claire

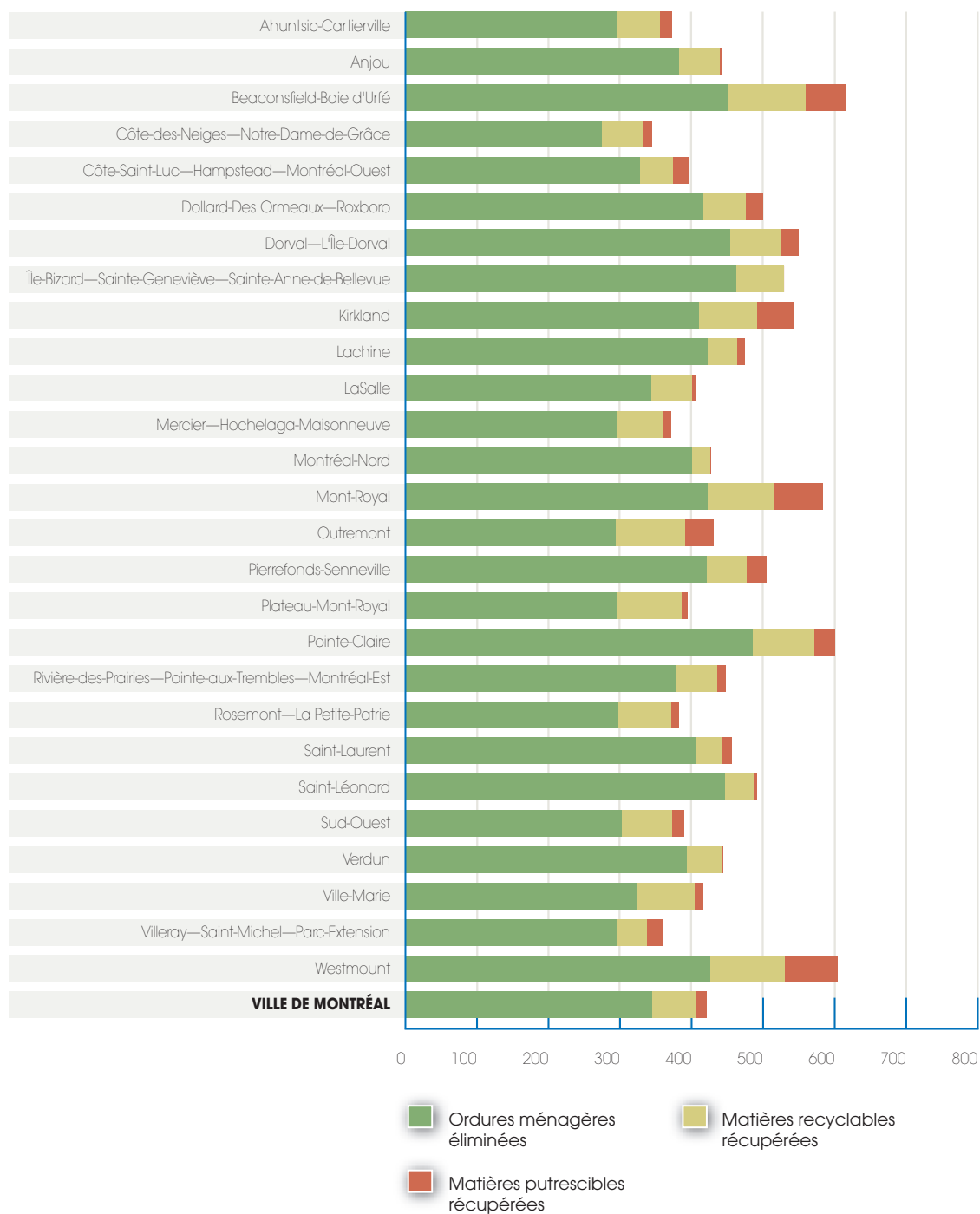
- 19- Rivière-des-Prairies—Pointe-aux-Trembles—Montréal-Est
- 20- Rosemont—La Petite-Patrie
- 21- Saint-Laurent
- 22- Saint-Léonard
- 23- Sud-Ouest
- 24- Verdun
- 25- Ville-Marie
- 26- Villeray—Saint-Michel—Parc-Extension
- 27- Westmount

PRODUCTION INDIVIDUELLE

	Élimination	Récupération	
ARRONDISSEMENT	Ordures ménagères (kg/personne/an)	Matières recyclables (kg/personne/an)	Matières putrescibles (kg/personne/an)
Ahuntsic-Cartierville	295	60	17
Anjou	382	57	4
Beaconsfield-Baie d'Urfé	450	109	56
Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce	275	56	14
Côte-Saint-Luc—Hampstead—Montréal-Ouest	328	45	24
Dollard-Des Ormeaux—Roxboro	416	59	25
Dorval—L'Île-Dorval	454	71	24
Île-Bizard—Sainte-Geneviève—Sainte-Anne-de-Bellevue	463	66	0
Kirkland	410	81	51
Lachine	422	41	12
LaSalle	344	56	6
Mercier—Hochelaga-Maisonneuve	296	65	10
Montréal-Nord	401	25	< 1
Mont-Royal	422	94	67
Outremont	294	96	41
Pierrefonds-Senneville	421	56	27
Plateau-Mont-Royal	296	90	8
Pointe-Claire	486	86	28
Rivière-des-Prairies—Pointe-aux-Trembles—Montréal-Est	377	59	11
Rosemont—La Petite-Patrie	297	74	11
Saint-Laurent	407	34	15
Saint-Léonard	447	39	6
Sud-Ouest	302	71	16
Verdun	393	50	< 1
Ville-Marie	324	80	12
Villeray—Saint-Michel—Parc-Extension	299	44	21
Westmount	426	104	74
VILLE DE MONTRÉAL	347	60	16

PRODUCTION INDIVIDUELLE

Ratio — kg/personne/an





LEXIQUE

Collecte sélective : mode de récupération qui permet de ramasser des matières recyclables (verre, plastique, métal, papier, carton) pour en favoriser la mise en valeur. La collecte sélective procède par apport volontaire à un point de dépôt ou de porte en porte.

Compostage : procédé de digestion biologique qui consiste à utiliser l'action de micro-organismes aérobies pour décomposer sous contrôle et de façon accélérée les matières putrescibles, en vue d'obtenir un amendement organique, stable, hygiénique et riche en humus, qu'on appelle compost.

Écocentre : lieu de dépôt et de récupération, par apport volontaire, d'objets encombrants, de résidus domestiques dangereux, de matériaux secs et de résidus verts pour leur traitement.

Élimination : mode de gestion des résidus ultimes par enfouissement, incinération ou autre technologie, avec ou sans récupération d'énergie.

Encombrant : meuble, électroménager et matériaux secs d'origine résidentielle.

Enfouissement : élimination des résidus ultimes en les compactant par couches et en les recouvrant dans un milieu limitant les risques de contamination.

Génération : quantité totale de matières résiduelles produites (recyclables, putrescibles, matériaux secs, encombrants, résidus domestiques dangereux et résidus ultimes).

Herbicyclage : pratique qui consiste à laisser le gazon sur place lors de la tonte.

Matériaux secs : résidus qui ne contiennent pas de matières putrescibles ni de matières dangereuses, notamment le bois, les gravats et plâtras, les pièces de béton et de maçonnerie ainsi que les morceaux de pavage.

Matériaux secs municipaux : résidus d'excavation et de travaux de réfection de la voirie municipale (terre, gravier, béton, asphalte, pierre, etc.).

Matières putrescibles : ensemble de tous les résidus alimentaires (provenant de la préparation et de la consommation domestique des aliments) et résidus verts (provenant des activités de jardinage, d'horticulture, d'aménagement, de désherbage et d'autres activités connexes) générés par les secteurs résidentiel, industriel, commercial et institutionnel qui peuvent être mis en valeur par le compostage.

Matières recyclables : matières résiduelles qui peuvent être mises en valeur par la voie du recyclage pour être réintroduites dans un cycle de production. À Montréal, les matières recyclables actuellement acceptées sont le papier, le carton et les contenants de verre, de métal et de plastique (rigide et souple), à l'exception du plastique n° 6 (ex. : assiettes et verre en styromousse, boîtier de disque compact).

Matière résiduelle : matière ou objet périmé, rebuté ou autrement rejeté, qui est mis en valeur ou éliminé.

Mise en valeur : transformation ou utilisation de produits issus de matières résiduelles.

Ordures ménagères : matières résiduelles produites par les citoyens en secteur résidentiel.

Récupération : ensemble des activités de collecte et de conditionnement des matières résiduelles permettant leur mise en valeur.

Réduction à la source : action permettant d'éviter de générer des matières résiduelles lors de la fabrication, de la distribution et de l'utilisation d'un produit.

Réemploi ou réutilisation : utilisation répétée d'un produit ou d'un emballage, sans modification importante de son apparence ou de ses propriétés.

Résidu domestique dangereux : résidu généré par une activité purement domestique, qui a les propriétés d'une matière dangereuse (lixivable, inflammable, toxique, corrosive, explosive, comburante ou réactive) ou qui est contaminé par une telle matière, qu'il soit sous forme solide, liquide ou gazeuse.

Résidu ultime : matière résiduelle éliminée et tout rejet d'un processus de tri, de conditionnement et de mise en valeur destiné à l'élimination.

Taux de récupération : rapport entre la quantité de matières résiduelles récupérées et la quantité de matières résiduelles potentiellement récupérables.

Valorisation : transformation d'une matière résiduelle par la mise en valeur de certaines de ses propriétés.

Imprimé sur papier composé à 100 % de matières recyclées post-consommation.



certifié



procédé
sans
chlore



100 % post-
consommation



archives
permanentes



énergie
biogaz

